

Aux communes de Charente-Maritime

La Rochelle, le 29 mars 2022

**Objet : Finalisation des acheminements de dons**

Chères élues, chers élus,

Comme indiqué dans notre communiqué du lundi 14 mars, le centre de collecte du parc des expositions de La Rochelle a fermé ses portes à la collecte des citoyens afin de se concentrer sur le traitement logistique de vos collectes locales. Comme nous nous l'étions engagé, la Protection Civile de Charente-Maritime a mis tous les moyens en œuvres pour pouvoir assurer l'acheminement des dons recueillis vers le centre départemental. A ce titre, ce ne sont pas moins de 63 points de collecte d'ores et déjà acheminés et conditionnés pour un départ en direction de l'Ukraine.

Afin de finaliser la mission engagée et d'acheminer dans les meilleures conditions possibles les derniers dons collectés, nous recensons les communes pour lesquelles un retrait est encore nécessaire. Pour ce faire, nous laissons les communes concernées compléter le formulaire de demande de retrait suivant avant le lundi 04 mars 2022 – 12h00 : <https://forms.gle/D3PBi6jH5GaCfxC96> .

Par ailleurs, vous trouverez à titre d'information et pour pouvoir répondre à l'ensemble des questions de vos administré(e)s un document de synthèse décrivant l'avancement de la mission « Solidarité Ukraine » ainsi que le dernier communiqué de presse présentant la mise en place de nouveaux couloirs humanitaires. Ces documents peuvent être exploités et diffusés.

En vous remerciant pour votre mobilisation et votre collaboration, l'ensemble de nos équipes restent mobilisés et disponibles pour répondre à vos questions.

Respectueusement,



Maxime Ducoroy  
Vice-président